

le. rue de Gruyères.

AGERES

et germination : Trèfle  
ence, fenasse, raygras, from-  
pois, chanvre du pays et de

quantité.  
D, 38 GRAND RUE  
BULLE

de paisins secs  
1<sup>re</sup> qualité  
à 23 fr.

de mille lettres de recom-  
mandations en 1898.  
disposition des clients.  
bourg, Genève, Bordeaux,

co.  
fabr. de vins, MORAT

veux. XXXXX

ale. XXXXX

veux. XXXXX

ernie scrotale très grave, qui  
vives douleurs. J'avais essayé  
porter et après divers traite-  
rations. Comme je ne pouvais  
même état jusqu'à ce qu'une  
n'adresser à la Polyclinique  
fut de m'envoyer de suite un  
r ni me gêner en aucune fa-  
rpondance un traitement qui  
9 mois, je n'ai plus besoin de  
j'ai eu à faire, la hernie n'est  
guéri. La Polyclinique privée  
x accompagnée de calvitie  
donc avec plaisir que je pu-  
es personnes qui auraient à  
ar tous les renseignements  
r. Solingen, le 20 mars 1898.  
re ci-haut de Johann Geisler  
els. Adresse : Polycli-

haussure.

liers.

12.—	au lieu de Fr. 13,50
16,50	18.—
5,95	6,50
6,80	7,50
7,90	8,50
7,80	8,50
7,90	8,50
4,50	5.—
5,50	6.—
5,80	6,50
5,80	6,50
5,50	6,30
3,70	4,20
4,70	5,20
1,75	2.—
3,70	4,20

par retour du courrier.

WANGEN (Argovie).

entre.

et rétention d'urine, envies  
blissement et irritation des  
t dans la profession. Point  
Adresse : « Polyclinique

t et or.

MORAT

queurs fines.

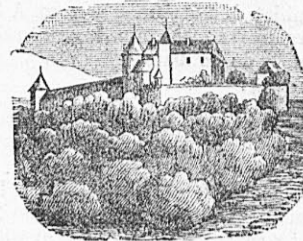
d'Arbois.

t. le litre.

**CHOCOLAT**  
**DUCHARD**  
SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRIX MODÉRÉS  
TROUVE PARTOUT



# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 8<sup>40</sup> — Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>37</sup> 4<sup>45</sup> 10<sup>52</sup>

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
... 6 mois, 2 50  
Etranger... 1 an, Fr. 9 —  
... 6 mois, 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

Un s'abonne dans les  
bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de  
publicité Haasensteind & Vo-  
gler, à Bulle, r. de Gruyères;  
Fribourg, rue St-Nicolas,  
ou à ses succursales.

BULLE, le 16 mai 1899.

### LA DÉMOCRATIE

(Fin.)

Chez nous, où la formule démocratique tend insensiblement à se rapprocher de l'idéal; nous, qui sommes souvent cités au dehors comme exemple de mœurs républicaines, parce qu'à l'étranger on ne regarde qu'à l'ensemble du rouage administratif, sans s'arrêter aux affaires cantonales; chez nous, disons-le vite en passant, quel pas immense à faire dans notre canton où le pouvoir regimbe, élève et abaisse par caprice et partialité, donnant l'intelligence, la vertu, les talents là où souvent il n'y a rien, prodiguant l'or aux intérêts exotiques, pendant que des créations nécessaires, qui s'imposent, attendent là, depuis des années, faisant pied de grue, pourquoi? Parce que chez nous la démocratie n'est qu'un vain mot, une oligarchie, une amère dérision...

Qu'elle sera belle et rayonnante dans sa pacifique grandeur, la nouvelle démocratie, quand, après avoir abattu le Moloch galonné, modifié et simplifié les trop nombreux engrenages bureaucratiques, mis à pied la budgétivore aristocratie du sabre, elle fera converger au bien-être intérieur les sommes folles jetées jusqu'ici à l'achat de fusils et de canons.

Tous ces millions engloutis sans aucun profit pour la masse du peuple, une vraie démocratie les utilisera mieux, et quel soulagement ne pourra-t-elle pas apporter aux plaies sociales? Que d'hospitaux, d'écoles de métiers, de caisses de retraite, d'asiles de bienfaisance elle subventionnera, stimulant ainsi largement l'initiative privée, trop abandonnée à ses seules forces!

L'initiative privée, combinée à l'action directe et financière de l'Etat, est à même de résoudre de graves problèmes. Elles peuvent détourner le torrent qui gronde et, par de sages et opportunes

mesures, apaiser l'agitation intense du prolétariat, faisant droit à ses réclamations en ce qu'elles contiennent de juste et d'équitable, de sorte que le travailleur, n'étant plus considéré comme unité insensible, une machine à produire, puisse se dire : Maintenant, grâce à la démocratie d'actualité, je travaille comme du passé, mais au soir de ma vie, quand mes membres engourdis ne pourront plus suffire à mes besoins, eh bien, cette société que j'ai servie prendra soin de ma vieillesse, me rendant un peu de ce que je lui ai donné dans mes jeunes années. La démocratie plus ou moins idéale, celle qui se rapprochera le plus de la perfection, que nous ne verrons pas, mais qui abritera sous son aile maternelle l'existence de nos petits neveux; celle qui engendrera la plus grande somme d'harmonie entre administrateurs et administrés; ceux-là, se souvenant que leur mandat vient d'en bas, se montreront dans toute leur simplicité républicaine, écartant de leur chemin les avances des privilégiés, les appétits des gloutons, les bassesses des ambitieux, marchant droit à leur but; celui de l'équité envers tous, se souvenant qu'ils ne sont pas les créatures d'une coterie, mais des représentants maintenant indistinctement les droits de tous, comme astreignant tous aux mêmes devoirs.

Utopies! dira-t-on. Non, et quand l'heure des réformes aura sonné, que chacun sème son grain de bonne volonté! Un peu moins de raideur et d'égoïsme dédaigneux chez les grands et un peu plus d'abnégation, moins de haine irraisonnée chez les petits, plus de confiance et d'indulgence aussi, et avec ces agents précieux, secondés par les lumières des hommes d'Etat, l'entente deviendra possible, pour le plus grand bien de la société qui, anxieuse, jette à l'horizon de l'avenir les regards de celui qui, croyant à une catastrophe inévitable, se demande comment le temps ou la Providence pourra concilier tant d'intérêts si diamétralement opposés.

J. M.

### CONFÉDÉRATION SUISSE

Conférence à La Haye. — Le nom officiellement adopté pour la réunion de La Haye est celui de « Conférence de la paix » : l'idée du désarmement s'efface du titre en attendant de disparaître du programme.

Le français sera la langue du Congrès.

Les puissances se sont mises d'accord pour éviter que le programme de la conférence soit dépassé. Elles ont pris dans ce but des mesures plus sévères que celles qui avaient été appliquées jusqu'ici dans les conférences internationales. C'est ainsi qu'il a été établi que les pétitions d'associations politiques ou non politiques, adressées à la conférence, seraient écartées, de même que les propositions de gouvernements visant les conditions intérieures d'un pays étranger. Cette décision a été communiquée en particulier à la Porte et aux Etats des Balkans.

La Suisse proposera de compléter la convention de Genève.

Taxes télégraphiques. — L'association des éditeurs de journaux allemands demande la réduction des taxes des télégrammes de presse. Un certain nombre de Chambres de commerce appuient cette demande et font valoir qu'une réduction des prix des dépêches adressées à la presse favoriserait l'extension du service télégraphique commercial des journaux et serait ainsi d'une utilité évidente.

Grutti. — Le comité central du Grutli s'est réuni dimanche à Lucerne sous la présidence de M. End. Il a décidé d'adresser au Conseil fédéral une pétition lui demandant l'édiction d'une loi sur les droits politiques de la population en séjour, et à l'Assemblée fédérale une pétition au sujet de la police politique. En ce qui concerne la question de la réorganisation du parti socialiste, le comité central a décidé de proposer à l'Assemblée des délégués du Grutli de ne pas entrer en matière, pour le moment, sur la question.

Fête fédérale de chant. — Le comité d'organisation de la fête fédérale de chant a définitivement accepté dans sa dernière séance le programme de la fête, auquel le comité central a donné sa ratification. En conséquence, la réception de la bannière centrale et du comité central aura lieu le

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 7

### Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

PAR

G. DUCÉUR

Le bruit courait qu'il n'avait jamais aimé. Cependant, aux jours de danse, quand le Lion-d'Or d'Antoine Marchand ouvrait toutes larges les portes de sa grande salle parquetée, on voyait parfois Robert monter vers l'anberge où résonnaient les valses et les polkas. Il regardait d'abord, comme indécis, répondant brièvement aux salutations qu'on lui adressait; puis, au bout d'un instant, il allait à Adèle Blanchod, si elle était là, et lui demandait de faire un tour avec lui. Seulement, chaque fois qu'il passait près de la sœur cadette, Marcelle, comme une vive lueur brillait sous ses paupières, qu'il fermait, quelques secondes durant.

Savait-il danser, ce Robert? On m'a conté, entre autres, qu'il pouvait tourner très vite, en une mesure de valse, tout autour d'une salle, avec un verre de vin sur la tête, sans en renverser une goutte. Aussi, comme elles lui souriaient tendrement, les jolies filles de Lauses, au secret dépit des garçons qui, je n'ai pas besoin de le dire, souhaitaient de bon cœur l'enjôler au fond de ses bois. Lui, bien qu'il sentit cette animosité, ne s'en souciait pas : après s'être amusé pendant une heure ou deux, il invitait sa

dansense, presque toujours la même, ainsi que sa sœur Marcelle, à prendre un rafraîchissement. Les deux jeunes filles, qui avaient une franche amitié pour Robert, acceptaient.

Ces rencontres n'avaient pas été nombreuses : cinq ou six fois en trois ans. Néanmoins, elles avaient fait parler. C'est qu'au village le moindre petit événement prend des proportions colossales. On jase à tort et à travers, on marie celui-ci, on condamne celle-là, on blâme un troisième et on absout un quatrième. Passe encore quand on ne profite pas de l'occasion pour dire pis que pendre de l'homme que l'on salue lorsqu'il vous lève lui-même son chapeau ou sa casquette. Etrange nature, obséquieuse et très fière, qui répond à une insulte et se couche à « plat ventre » devant « le monsieur qui a le moyen », de quelque source que puisse provenir cette richesse.

Robert Paraud était donc bien accueilli par les demoiselles Blanchod. La mère elle-même le recevait avec plaisir. Elle regrettait seulement que le brave garçon, d'une trempe honnête et virile, n'eût pas choisi un métier convenable. Ce n'eût pas été un parti à dédaigner. Son avoir, bien que petit, mis un jour avec celui de l'une ou l'autre de ses filles, aurait assuré l'aisance du jeune ménage, le travail étant de la partie.

Mais il ne se déclarait pas et continuait le même genre de vie. D'ailleurs, Robert se présentait très rarement chez la veuve. En hiver, quand les neiges suspendaient forcément les excursions lointaines, il frappait plus souvent à la porte hospitalière. Et alors, dans la pièce doucement chauffée, pendant qu'Adèle et Marcelle étaient occupées à

leurs ouvrages de couture, il fumait tranquillement sa pipe, causait avec la mère et regardait à la dérobée, si on ne l'observait pas, le pur visage de la cadette, dont l'ovale était rehaussé par une abondante chevelure brune.

Laquelle aimait-il donc? Aimait-il réellement? On pouvait presque en douter. Au surplus, il avait du temps de reste pour se décider. Rien ne pressait. Le mariage ne lui souriait qu'à demi. Cette existence avec une femme — belle, aimable et bonne, soit! disait-il, lorsqu'il pensait à Marcelle — ne serait-ce pas un fardeau, une entrave nouvelle et plus gênante à ses chères habitudes? Puis, des enfants arriveraient probablement, la tâche serait doublée, triplée, quadruplée; du matin au soir, il faudrait peiner, lutter, travailler... pour aller tomber ensuite, après une course plus ou moins longue, dans le tron noir et profond où vont choir tous les humains.

Cette vie à deux, pourtant, valait bien celle qu'il menait depuis son jeune âge. Que lui restait-il de ces longs vagabondages à travers les cèpes et les hautes futaies? Quelques souvenirs d'émotions vécues, comme un parfum des fleurs fanées qui s'en allaient pour ne plus revenir. Et c'était tout. Tandis que s'il était marié, il aurait les tendresses d'une femme aimée, les sourires de lèvres roses et tous les espoirs de l'avenir béni qu'un père entrevoit dans les yeux de ses enfants. Oui, voilà où était la vraie vie, qui laisse une trace profonde, inoubliable, dans la mémoire de l'homme, sillon qu'illuminaient des baisers d'amour saint et fort.

C'est animé de ces pensées, qui l'avenglaient un peu, qu'il avait rencontré, le jour du crime, Adèle Blanchod,

8 juillet, à 2 h. 1/2, à la gare. A 3 h., le cortège s'organisera et se mettra en marche à 3 h. 1/2. La remise de la bannière aura lieu à la cantine à 5 heures.

**Nord-Est.** — Dans sa séance de samedi, le conseil d'administration du Nord-Est a voté des remerciements à M. de Salis pour avoir accepté la présidence de ce conseil. — M. Isler, député aux Etats, a rappelé le souvenir de M. Guyer-Zeller. — Le conseil a adopté la proposition de la direction relativement au placement de 10 millions de l'emprunt décidé par l'assemblée générale des actionnaires, par un syndicat de banques suisses. L'émission, en titres de 1000 fr. 4%, sera faite au cours de 99.

L'indemnité annuelle accordée au président du conseil d'administration a été fixée à 10,000 fr.

**Central suisse.** — Une agréable surprise est réservée aux fonctionnaires et employés du Central. Suivant l'exemple du Gothard, la direction propose au conseil d'administration de répartir entre eux, en reconnaissance de leurs bons services, une somme qui dépassera, dit-on, 250,000 fr.

**Berne.** — Dimanche après midi, un violent orage a éclaté dans la région de Seleute (Jura bernois). Un nommé Plüss, qui était occupé aux champs, s'était réfugié sous le hangar de la pompe avec sa femme et son enfant, lorsque soudain un coup de foudre éclata sur la remise. Plüss fut atteint par le fluide et tué net; sa femme et l'enfant en furent quittes pour une forte commotion et un commencement d'asphyxie. Plüss, originaire de Riken (Argovie), n'était âgé que de 31 ans.

— Des cambrioleurs se sont introduits la nuit de vendredi dans les bureaux de la *Berner Tagwacht*, journal socialiste, et ont volé une somme de 500 fr. On se demande si M. Karl Moor requerra l'assistance de la justice bourgeoise pour saisir et punir les auteurs de cette protestation contre le principe de la propriété.

**Lucerne.** — Dimanche ont eu lieu, dans tout le canton, les élections au Grand Conseil. Ont été élus : 90 conservateurs, 43 radicaux et un socialiste. Il y a 2 ballottages.

Dans la ville de Lucerne, la liste radicale a obtenu de 1935 à 2123 voix, la liste conservatrice de 798 à 859, et la liste socialiste de 735 à 884. A Escholzmatt, la liste radicale a passé avec une majorité de 140 voix.

**Vaud.** — *Pièce historique « la Reine Berthe », à Payerne, les 4, 5, 10, 11 et 12 juin 1899.* — Le « comité de Presse » vient de faire afficher dans presque toutes les localités de la Suisse des affiches-réclames qui sont vraiment artistiques. La composition, comme les couleurs et les nuances, ont l'heur de rappeler à chacun la modestie, la grâce et la bonté de la royale filandière, de mémoire bénie dans le pays. On peut se procurer des exemplaires de ces affiches en s'adressant à Payerne au « comité de Presse et Réclame » qui est chargé de la vente.

— Une assemblée d'industriels et de commerçants, convoquée par la municipalité de Vevey, a désigné le comité central de l'Exposition cantonale vaudoise de 1901. MM. Ruffy, conseiller fédéral, et Viquerat, conseiller d'Etat, ont été élus présidents d'honneur. M. Gaudard, conseiller national, a été élu président effectif.

— On a écorué jeudi, à Montreux, un jeune homme, accusé d'homicide par imprudence. Rentrant chez lui, il y a quelques jours, il vit un Italien qui dormait, couché au bord de la route. A quelques pas se trouvait un tas de tuiles; ne pensant qu'à jouer une farce au dormeur, notre jeune homme prit quelques tuiles et les plaça sur la poitrine de l'Italien. Ce dernier est mort des suites de cette farce.

— Jeudi dernier, vers deux heures, pendant le tir de la « Société des bourgeois d'Avenches », une balle, par ricochet, atteignit à la tête un des cibarres, M. A. Fornerod. Le blessé perdit aussitôt connaissance et, malgré les soins pressés qui lui furent prodigués, mourut quelques heures après.

s'acheminant vers le bois des Sapineaux. Le gendarme Mœlly, qui revenait de Chalvannes, l'avait vu de loin.

— A qui en a-t-il aujourd'hui? s'était demandé le protecteur de l'ordre social. Ce n'est pas son habitude, à ces heures, de se promener ainsi dans la campagne.

Quoique, par profession, il fut curieux des moindres faits, le gendarme avait continué son chemin. Mais, le soir et le lendemain, il se garda de parler de ce qu'il avait observé : il voulait avoir pour lui seul le bénéfice de son importante découverte. A ses yeux, il n'y avait qu'un criminel et ce criminel était Robert Parand.

(A suivre.)

Le tir a été arrêté et les cibles fermées. Ce déplorable accident plonge dans le deuil une des plus honorables familles d'Avenches, et le défunt, aimé et estimé de tous, laisse après lui d'unanimes regrets.

— Un triste accident est survenu à la fête des Narcisses, à Montreux. A la sortie des chars, un cheval a atteint d'une ruade un Hollandais, âgé de 66 ans, domicilié à la Tour-de-Peilz. Le blessé a succombé vendredi matin, à l'Infirmerie, où il avait été transporté immédiatement.

**Valais.** — Mercredi, des passants ont trouvé sur la route du St-Bernard, un peu avant le hameau de la Duay, le cadavre d'un nommé A. P., d'Oreières. La tête, qui portait de nombreuses contusions, était complètement défigurée; le reste du corps était intact. La mort a pour cause une chute accidentelle. P. revenait à char de Martigny; il se sera probablement endormi et, dans son sommeil, ballotté par les cahots de la voiture, il sera tombé sous les roues qui lui auront passé sur la tête.

**Genève.** — Il vient de se constituer à Genève, sous la dénomination de Société du ballon captif du Parc des Eaux-Vives, une association ayant pour objet l'installation et l'exploitation d'un ballon captif au Parc des Eaux-Vives. Le capital social est fixé à 55,000 fr. Les administrateurs sont : MM. Edouard Spelterini, à Zurich, Damien Milloz et Edouard Audéoud, à Genève.

ÉTRANGER

**France.** — Au Conseil des ministres, réuni vendredi matin à l'Elysée, le ministre de la guerre a signé un décret mettant le commandant Cuignet en non-activité par retrait d'emploi. Cette mesure se rattacherait à des indiscrétions faites dans le service et à la publication par le *Matin* de certaines pièces du dossier secret de l'affaire Dreyfus.

— Un triste événement vient de consterner la population de Pontchy, commune de l'arrondissement de Bonneville. On venait de procéder à la sépulture d'une jeune femme; déjà le fossoyeur avait jeté sur le cercueil les premières pelletées de terre, lorsqu'il entendit partir du cercueil un bruit étrange. Ramenée sur le sol, la bière fut ouverte et l'on vit le corps tout crispé et couvert d'une légère moiteur. Un médecin, appelé à la hâte, constata que la pauvre femme n'était pas morte. Cependant elle ne devait pas survivre à cette cruelle méprise; quelques instants après, ayant poussé un soupir, elle expira.

**Italie.** — L'agence Stefani annonce que le roi a approuvé la liste du nouveau Cabinet, qui est la suivante : Général Pelloux, présidence et intérieur; Visconti-Venosta, affaires étrangères; sénateur Bonasi, justice; député Carmine, finances; député Boselli, trésor; général Mirri, guerre; amiral Bettolo, marine; Bacelli, instruction publique; La Cava, travaux publics; député Salandra, agriculture; député di San Giuliano, postes et télégraphes.

**Russie.** — Au cours des troubles antisémitiques qui ont eu lieu à Nicolaïeff, 50 Juifs et 12 soldats ont été tués. Il y a eu plusieurs centaines de blessés.

**Angleterre.** — A St-Helens (Lancashire), une fabrique de chlorate a sauté. On a retiré des débris quatre cadavres et de nombreux ouvriers grièvement blessés. On craint que les autres n'aient péri. Les dégâts sont évalués à 2 1/2 millions.

— Dans un village des environs de Helsingfors, un ouvrier d'origine inconnue a tué six personnes, dont deux enfants.

**Etats-Unis.** — A Newcastle (Pennsylvanie), un train est tombé d'un pont de 70 mètres de hauteur. Il y a eu quatre tués et de nombreux blessés dont cinq mortellement.

— Une terrible collision s'est produite entre deux trains de voyageurs, à Exeter, près de Reading. 34 cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent; il y a une cinquantaine de blessés.

— Pendant un tornado qui s'est produit mercredi à Hondo (Mexique), 22 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées. Il y a un grand nombre de disparus.

CANTON DE FRIBOURG

**Société cantonale des tireurs fribourgeois.** — Dimanche se sont réunis à l'auberge des Grand'Places, à Fribourg, sous la présidence de M. Pierre Kolly, président du Comité cantonal, les délégués de la Société des ti-

reurs fribourgeois. La Société compte actuellement 1200 membres répartis en 22 sections. Sur la proposition de la Société de tir de Bulle, qui avait été chargée de la vérification des comptes pour l'année 1898, les comptes annuels ont été approuvés et déchargés a été donné au caissier cantonal.

C'est la Société de tir de Morat qui a été chargée de la vérification des comptes pour 1899. Puis l'assemblée a décidé d'offrir un prix d'honneur au Tir cantonal vaudois d'Yverdon et d'y participer officiellement. Le jour de la présentation de la bannière fribourgeoise sera fixé ultérieurement. Enfin, un subside annuel a été voté en faveur de la *Schweizerische Schützenstube*, à Berne.

**Sculpture sur bois.** — La Direction de l'Intérieur ouvre un concours entre les sculpteurs sur bois du canton de Fribourg. Les concourants devront envoyer pour le 1<sup>er</sup> juin prochain, à la Station laitière de Pérolles, un ou plusieurs exemplaires de quelques-uns des objets suivants : Cuiller à lait, poche à lait, forme à beurre, boîte à sérac, canne d'armailles, etc.

Chaque envoi sera accompagné d'une déclaration du syndic de la commune attestant que les objets ont bien été fabriqués par les exposants. Un montant de 150 fr. sera réparti sous forme de primes.

**Gymnastique.** — Le gymnaste Alfred Spinner, de « l'Ancienne » de Fribourg, délégué à la grande fête de lutte qui a eu lieu à Baden, dimanche, a remporté la 2<sup>ème</sup> couronne.

**Trouvaille.** — En creusant les fondations d'un bâtiment qu'il construit au centre du village d'Aumont, M. Oswald Volery, ancien instituteur, vient de mettre au jour, à une profondeur d'un mètre, un pot en terre cuite dont l'embouchure était couverte par une pierre. Ce vase contenait quarante-neuf pièces en or, du module de notre pièce de 20 fr., minces et d'un jaune clair, parfaitement bien conservées et portant toutes la même effigie, mais dont le revers est différent dans presque chacune d'elles. L'inscription qui est latine, abrégée, est bien lisible; mais il est regrettable qu'on n'y voie pas de date. On suppose que cette découverte pourrait avoir une grande valeur numismatique.

**Pisciculture.** — M. Jacques Brohy, propriétaire de la belle pisciculture du Gotteron, à Fribourg, a fourni à l'administration cantonale 180,000 alevins, qui ont été lâchés ces jours dans nos ruisseaux et rivières.

**Arrestation.** — La police de sûreté a fait conduire à Châtel-St-Denis le nommé Félix G., arrêté à Genève, étant sous mandat pour vol qualifié.

**Accident.** — Mercredi soir, à 5 1/2 heures, le direct Fribourg-Genève a tamponné, en gare de Rosé, un des enfants du chef de gare de ladite station et lui a fracassé le crâne. Le docteur Oberson, mandé en toute hâte, n'a pu que constater le décès du pauvre enfant.

**Tramways.** — Romont, qui ne veut pas faire moins que la capitale, va avoir aussi son tramway. Un comité vient de déposer une demande de concession pour l'installation du tramway électrique. Le projet prévoit un tracé partant de la gare et aboutissant au château, en passant par la Grand'ruie, la rue de la boucherie et la rue de l'Eglise.

**Brochet.** — Vendredi, on pouvait voir sur le marché de Fribourg un brochet monstre capturé dans le lac de Neuchâtel. La tête seule pesait 3 livres et le reste du corps 14 livres.

GRUYÈRE

**Concours d'alpages.** — La Société d'économie alpestre organise un concours de bonne tenue d'alpages pour l'année 1899. Sont admis à concourir tous les alpages situés dans le territoire des communes de Lessoc, Grandvillard, Estavannens et Gruyères, limité comme suit :

A l'ouest par la Sarine ;  
Au sud et à l'est par la frontière vaudoise depuis la Sarine jusqu'au Vanil-Noir par les Chaux-de-Bonnauletta, le sommet de Tzermont, le Van, le Haut-des-Merlans, Vacheresse, les Chaux-d'Estavannens, la Dent de Bourgoz, le col de Forclaz jusqu'à la Dent du Chamois, le col des Combes et la Dent de Broc.  
Au nord par l'arête de la Dent de Broc et son prolongement vers la Sarine.

Sont exclus de ce concours, de Vacheresse, la Schiaz et des Va...  
Il est rappelé qu'il est membre de la Société...  
personne qui a signé...  
naire.

Les propriétaires peuvent se procurer les renseignements d'inscription :

A Bulle, chez M. de la Société, agence agricole ;  
A Grandvillard, paix.

Les questionnaires d'inscription et concurrent qui fait retournés remplis A. Reichlen, président de la Société, Bulle. Passé ce délai plus admises.

Il est exigé que chaque questionnaire soit accompagné de 3 pâturages nécessaires.

Bulle, le 10 mai  
Par ordre de :

**Commerce d'exportation.** — Un chaud de Prusse vient de se vendre à la pllette de jeunes taureaux sujets appartenant et se sont vendus à un prix élevé. On annonce la présence d'Italiens venant à la vente.

**RÉSULTATS DES EXAMENS DE GRUYÈRE.** — Moyennes obtenues par les candidats dans les divers examens.

Communes	Nombre de recrues	Examinés
1 Echallens	4	4
2 Morlon	3	3
3 Albevoye	2	2
4 Crésuz	2	2
5 Villarvillard	1	1
6 Grandvillard	5	5
7 Gotteron	2	2
8 Charmey	11	11
9 Salles	5	5
10 Estavannens	4	4
11 Broc	1	1
12 Maules	1	1
13 Sorens	3	3
14 Gumofens	4	4
15 Les Sciernes	2	2
16 Bulle	19	19
17 Enney	3	3
18 Romanens	4	4
19 Bueyres	1	1

Examens de Gruyère

Rang des communes	Nombre de recrues	Examinés
1 Echallens	4	4
2 Morlon	3	3
3 Albevoye	2	2
4 Crésuz	2	2
5 Villarvillard	1	1
6 Grandvillard	5	5
7 Gotteron	2	2
8 Charmey	11	11
9 Salles	5	5
10 Estavannens	4	4
11 Broc	1	1
12 Maules	1	1
13 Sorens	3	3
14 Gumofens	4	4
15 Les Sciernes	2	2
16 Bulle	19	19
17 Enney	3	3
18 Romanens	4	4
19 Bueyres	1	1

Monsieur François...  
vauz; les familles...  
lora; à Bulle; la fa...  
Tour-de-Trême, re...  
personnes qui ont...  
qu'ils viennent d'ép...  
sonne de leur cher...  
et oncle  
Garin G.

**CHAUX SUPÉR**  
Joly frères, NO...  
chez Albert GILL...  
à BU...

**On de...**  
une fille sérieuse, sa...  
S'adresser à l'agenc...  
stein & Vogler, à Bulle

**Une jeune...**  
forte et robuste est d...  
de cuisine dans un hôte...  
l'agence Haasenste...  
indiquera.

LA GRUYÈRE

Sont exclus de ce concours les alpages des Merlas, de Vacheresse, de la Sallaz, des Chablets, de la Schiaz et des Vanys.

Il est rappelé que, pour concourir, il faut être membre de la Société. La prime est distribuée à la personne qui a signé l'inscription et le questionnaire.

Les propriétaires ou tenanciers de montagnes peuvent se procurer, dès ce jour, les questionnaires d'inscription :

A Bulle, chez M. Reichlen, juge de paix, président de la Société, ou chez M. Auguste Barras, agence agricole;

A Grandvillard, chez M. Henri Currat, juge de paix.

Les questionnaires doivent être remplis consciencieusement et complètement et signés par le concurrent qui fait l'inscription. Ils doivent être retournés remplis pour le 15 juin, au soir, à M. A. Reichlen, président de la Société alpeâtre, à Bulle. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus admises.

Il est exigé que chaque pâturage soit inscrit sur un questionnaire séparé. Ainsi, un estivage formé de 3 pâturages nécessite l'emploi de 3 questionnaires.

Bulle, le 10 mai 1899.

Par ordre : François GENDRE, secrétaire.

**Commerce de bétail.** — Un gros marchand de Prusse vient de faire une nouvelle emplette de jeunes taureaux dans la Gruyère. Ces jeunes sujets appartiennent tous à la race pie-noire et se sont vendus à des prix très élevés.

On annonce la prochaine arrivée de marchands italiens venant à la recherche du pie-rouge.

RÉSULTATS

des examens pédagogiques des recrues dans le district de la Gruyère.

I<sup>er</sup> TABLEAU

Moyennes obtenues pendant la dernière période décennale. ÉCHELLE : 4 = Très bien. 8 = Bien. 12 = Médiocre. 16 = Mal. 20 = Nul.

Gruyère.	Moyenne obtenue en 1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898
»	10,32	10,44	10,52	9,68	9,28	9,16	9,16	8,08	9,04	9,50	8,64	9,10

II<sup>me</sup> TABLEAU

Examen des recrues en 1898.

Rang des communes par ordre des moyennes.			Rang des communes par ordre des moyennes.		
Communes	Nombre de recrues examin.	Moy.	Communes	Nombre de recrues examin.	Moy.
1 Echarlens	4	5,--	20 Vuippens	1	9,--
2 Morlon	5	5,16	21 Montbovon	5	9,10
3 Albeuve	5	5,89	Moy. cant.		9,17
4 Crésuz	2	6,25	22 La Tour	7	9,20
5 Villarvolard	1	6,50	23 Hauteville	5	9,40
6 Grandvillard	5	6,70	24 Gruyères	12	9,46
7 Botterens	2	6,75	25 Riaz	3	9,67
8 Charmey	11	6,78	26 Marsens	3	10,--
9 Estavannens	4	6,87	27 Vuadens	7	10,05
10 Broc	1	7,50	28 Vaulruz	7	10,19
11 Maules	1	7,50	29 Corbières	2	10,25
12 Sorens	3	8,--	30 Cerniat	8	10,31
13 Sorens	3	8,--	31 La Roche	13	10,31
14 Gumefens	4	8,25	32 Lessoc	3	10,33
15 Les Sciernes	2	8,75	33 Pont-en-Ogoz	5	10,80
16 Bulle	19	8,84	34 Pont-la-Ville	5	10,90
17 Enney	3	8,84	35 Bellegarde	11	11,72
18 Romanens	4	9,--	36 Avry-dev.-Pont	4	13,25
19 Rueyres	1	9,--	37 Le Pâquier	3	13,83

Résultats obtenus pendant la dernière période triennale 1896-98.

III<sup>me</sup> TABLEAU

Rang des communes par ordre des moyennes.

Communes	Nombre de recrues examin.	1896	1897	1898	1896-98
1 Morlon	12	5,42	7,--	5,16	5,74
2 Botterens	5	6,--	5,25	6,75	6,--
3 Neirivue	7	7,50	6,--	--	6,74
4 Echarlens	8	8,75	8,75	5,--	6,87
5 Albeuve	14	7,30	7,75	5,80	6,90
6 Vuippens	3	7,--	5,--	9,--	7,--
7 Villarvolard	4	7,--	8,--	6,50	7,37
8 Charmey	22	8,70	7,58	6,98	7,43
9 Estavannens	10	5,75	12,25	6,87	7,50
10 Broc	8	8,33	7,12	7,50	7,62
11 Maules	3	7,50	8,--	7,50	7,67
12 Bulle	58	7,79	6,68	8,84	7,72
13 La Villette	2	5,--	10,50	--	7,75
14 Sâles	11	10,37	7,--	6,80	8,13
15 Villars-s.-Mont	2	8,25	--	--	8,25
16 Enney	5	7,50	7,50	8,84	8,30
17 La Tour	23	8,95	7,92	9,20	8,77
18 Grandvillard	12	12,50	11,67	6,70	8,87
19 Corbières	8	9,50	8,30	10,25	8,92
20 Rueyres-Treyf.	4	9,--	9,--	9,--	9,--
21 Montbovon	12	9,25	7,50	9,10	9,04
Moyenne cant.	3188	9,67	9,13	8,68	9,17
22 Hauteville	11	9,17	9,--	9,40	9,22
23 La Roche	30	10,62	6,89	10,31	9,36
24 Vaulruz	19	8,37	10,--	10,19	9,40
25 Crésuz	8	10,62	10,50	6,25	9,49
26 Lessoc	7	8,50	9,25	10,33	9,50
27 Riaz	13	11,--	8,58	9,67	9,57
28 Gruyères	33	10,39	9,50	9,46	9,73
29 Pont-en-Ogoz	10	9,33	8,75	10,80	9,95
30 Vuadens	36	10,50	9,87	10,05	10,14
31 Romanens	16	10,55	10,75	9,--	10,18
32 Gumefens	16	11,17	10,50	8,25	10,18
33 Pont-la-Ville	9	--	9,62	10,90	10,32
34 Les Sciernes	6	11,83	10,--	8,75	10,50
35 Marsens	9	12,17	9,87	10,--	10,66
36 Cerniat	20	11,17	10,83	10,31	10,72
37 Bellegarde	27	11,64	10,72	11,72	11,36
38 Mothélon	1	--	11,50	--	11,50
39 Avry	16	11,69	10,--	13,25	11,65
40 Le Pâquier	12	11,08	11,67	13,83	11,92
Gruyère	552	9,54	8,91	9,10	9,19

Bulle, le 11 mai 1899.

L'Inspecteur du V<sup>e</sup> arrondissement scolaire : F. OBERSON.

**Conserves de viande pour l'armée.** — Une personne très compétente en la matière nous adresse la correspondance suivante :

« L'armée suisse a besoin annuellement d'environ 150,000 boîtes de viande de bœuf et de vache, ce qui demande près de 60,000 kg. de viande ou 150 à 200 pièces de bétail.

» Ces conserves sont actuellement préparées par les fabriques de Saxon et de Rorschach.

» Chacun sait que le Valais est pauvre en viande de bœuf; aussi la fabrique de Saxon se voit-elle obligée de faire des achats jusqu'à Lucerne et Zurich auprès des principaux bouchers.

» Les morceaux essentiellement employés sont le cuissot, l'épaule et le cou (l'loyau est trop tendre et, du reste, MM. les bouchers ne s'en plaignent pas).

» La viande de vache du Valais n'est pas à critiquer, à condition qu'elle soit jeune et grasse; si non, il y a des déceptions.

» Pendant que cette fabrication rapporte de beaux bénéfices à des sociétés industrielles situées en dehors des frontières militaires, ce qui est un danger en cas de guerre, car elles ne pourraient alimenter l'armée, nous avons dans notre district tous les éléments pour garantir de belles fournitures en tous temps et de première qualité, et nous laissons à d'autres, moins favorisés, les avantages qu'on serait en droit d'obtenir.

» Nous souhaitons qu'un comité provisoire veuille bien se former pour études et voir ce qu'il y a à faire. »

**Nomination.** — Le Conseil d'Etat a nommé Mlle Vionnet, Marie, fille de Célestin, à Vaulruz, institutrice à l'école inférieure mixte de Vaulruz.

**Morve.** — Le Journal de Château d'Ex nous apprend que la morve a éclaté dans l'écurie d'un des grands voituriers de Bulle. Quatre chevaux sont atteints et devront être abattus. On ignore comment la maladie a été importée.

Des mesures de précaution sont prises et des désinfections ont été ordonnées dans toutes les écuries où les chevaux de ce voiturier ont été logés depuis une quinzaine à Château-d'Ex et dans les autres villages. On espère localiser la terrible maladie. Il vaut mieux prendre trop de précautions que pas assez.

**Incendie.** — Samedi après midi, vers 2 h., un incendie a consumé à Estavannens, une grange avec habitation appartenant à Mme Léon Jaquet. Grâce au prompt fonctionnement des hydrants, le feu a pu être circonscrit. Le sinistre est attribué à un individu qui, en état d'ivresse, aurait, par imprudence, mis le feu à l'habitation. Une arrestation a été opérée.

**Les saints de glace.** — Trois vilains saints et qui sont particulièrement redoutés des vigneron et aussi des maraichers, ce sont saint Mamert, saint Pancrace, saint Gervais; ils tombent le 11, le 12 et le 13 mai. « Sans froid, ces saints ne vont jamais », dit le proverbe.

Samedi, c'était saint Mamert, le dernier des saints de glace, qui, une fois n'est pas coutume, a été assez beau. Ces trois jours se sont donc passés sans gel et l'on ose espérer que nos agriculteurs seront maintenant à l'abri des tardives gelées.

Pour ceux qui ne sont pas superstitieux et qui ne croient pas à l'influence de saints plus ou moins authentiques, il y a une explication rationnelle s'appuyant sur des données scientifiques :

Du 10 au 13 mai, il se produit périodiquement un abaissement notable de la température qui a été constaté sous toutes les latitudes, aussi bien au midi qu'au nord de la zone tempérée. On attribua d'abord ce refroidissement à la fonte des neiges boréales. Depuis, on lui a découvert une cause astronomique. La Terre traverse sur son elliptique un anneau d'étoiles filantes, entre le 10 et le 13 mai; cette nuée crépusculaire fait écran et opère une extinction très notable des rayons calorifiques du soleil et, par là, fait baisser la température sur tous les points du globe, ce qui occasionne des gelées si le ciel est serein.

Et voilà comment on a fait une si mauvaise réputation à saint Pancrace et à ses deux acolytes.

De haute importance

pour toutes les personnes faibles, délicates, anémiques, nous conseillons la cure du véritable Cognac ferrugineux Gollez, recommandé depuis 24 ans comme régénérateur, fortifiant.

Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le Cognac Gollez à la marque des Deux Palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. Réputation universelle. 10 diplômes d'honneur et 22 médailles lui ont été décernés.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste pour frais de réimpression.

A LOUER

Place de la Gare, à Bulle, les locaux actuellement occupés par M. A. Corninboeuf, distillateur, comprenant un grand hall avec voûte ferrée et quatre vastes caves. Entrée le 1<sup>er</sup> juillet. S'adresser à L. DESPOND, à Bulle.



est le meilleur

Jeune homme

intelligent et robuste est demandé dans un magasin de la localité pour tous ouvrages. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser à l'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

Samedi le 20, soirée à 8 heures; dimanche 21, matinée et soirée; lundi 22, soirée.

Au café de l'hôtel de la Croix-Blanche, Bulle : GRANDE SOIRÉE donnée par le BIJOU-CONCERT

Mlle Rosa Bijou, l'amusante comique excentrique. M. Mauriss, comique parisien dans ses créations. Mlle Jeanne Denalor, gommeuse provençale. Mlle Renée Deloet, diseuse des concerts de France. Duo, chansonnettes, marches.

M. Jockeyss, pianiste accompagnateur.

ENTRÉE LIBRE

OUVERTURE

Bains des Colombettes

Dimanche 21 mai.

Invitation cordiale. G. MORET

A FANER

un domaine d'une cinquantaine de poses. S'adresser à l'avocat MAGNIN, à Bulle.

A louer :

Pour cause de départ subit, un joli logement de 3 chambres, cuisine, cave, galetas. S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.

On demande à acheter

une jument pouvant servir de nourrice à un poulain qui a perdu sa mère. S'adresser à Mme Madeleine BAUD, à La Tour-de-Trême, le plus tôt possible.

On demande

pour le 1<sup>er</sup> juin, une jeune fille de 16 à 17 ans, de toute confiance, pour soigner deux enfants et aider au ménage. — S'adresser à l'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

A VENDRE

d'occasion, à bas prix, deux bicyclettes dont une toute neuve pour dame. S'adresser à l'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

Monsieur François Guillet, à Treyvaux; les familles Genilloud et Belora, à Bulle; la famille Ecoffey, à La Tour-de-Trême, remercient toutes les personnes qui ont pris part au deuil qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté père et oncle.

Garin GUILLET

**CHAUX LOURDE** SUPÉRIEURE Joly frères, NOIRAIGUES chez Albert GILLARD, entrepreneur à BULLE

**On demande** une fille sérieuse, sachant faire la cuisine. S'adresser à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bulle.

**Une jeune personne** forte et robuste est demandée comme fille de cuisine dans un hôtel à Bulle. L'agence Haassenstein & Vogler, à Bulle, indiquera.

Dent de Broc et son

La Société d'éco-

La Direction de

La Direction de

La Direction de

La Direction de

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

## Engrais chimique.

Engrais universel complet pour toutes cultures à base d'os, 2 1/2 % d'azote, 12 % d'acide phosphorique, 5 % de potasse. (Dosage garanti.)  
Cet engrais ayant été reconnu le meilleur par toutes les personnes qui en ont employé se recommande par sa qualité et par son prix réduit. Les personnes intentionnées d'en acheter sont priées de se faire inscrire au plus tôt, afin d'éviter l'encombrement au moment de l'emploi.

Jos. CROTTI, Bulle.

## SEMENCES

FROMENTS rouges et blancs de printemps. Avoines supérieures, premier choix. GRAINES fourragères choisies.

Trèfle d'Allemagne et dit perpétuel. — Luzerne de Provence. Graine de chanvre. — Fromental. — Timothy. — Raygras, fenasse, etc., etc. Qualité garantie. — Prix réduits.

Sous la Croix-Blanche, Bulle.

## Société électrique de Bulle.

Les abonnés à la lumière sont avisés que, pour cause de transformations à l'usine de Charney, le service des machines devra être limité momentanément. Ils sont en conséquence instamment priés de ne pas abuser de l'éclairage et de n'allumer, pendant les heures de grande consommation, soit de 8 heures à 10 heures du soir, que les lampes absolument indispensables. Pour la même raison, le service des lampes à arc sera suspendu provisoirement.

## Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Par décision du 1<sup>er</sup> février 1899, le Conseil de surveillance a porté au quatre pour cent l'an le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour. Le placement doit être consenti pour trois ans et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de six mois. Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : L. MULLER

## Hôtel à remettre.

Pour cause de départ, Mme Pilloud remettrait son bail de la Croix-Blanche, à Bulle. Cet établissement spacieux et très avantageusement situé, en face de la gare, relie les deux places les plus actives de la ville. S'adresser à BARNEY-NICOLIER, à Bulle.

Le soussigné prévient son honorable clientèle qu'il a

## transféré son atelier de ferblanterie

dans son bâtiment neuf, rue de Gruyères 125.

Grand perfectionnement d'outillage. — Travail prompt et soigné.

TÉLÉPHONE

Henri Fincks.

Grand rue 32 **Tobie Bec** Grand rue 32  
Bulle. Bulle.  
Chapeaux feutre, grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.  
Chapeaux paille, choix considérable et à prix très avantageux.  
Parapluies, ombrelles, cannes et cravates.

## SEMENCES FOURRAGERES

garanties de qualité et contrôlées de pureté et germination : Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride, luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromental, esparcettes, tymothé, dactyle, fétaque des prés, pois, chanvre du pays et de Brisgan, graines et farines de lin.

Sel de Glauber.

Prix avantageux. — Rabais par quantité.

Chez **LOUIS TREYVAUD**, 38 GRAND RUE BULLE

## Vins d'Espagne

débités pendant toute l'année. Blanc et rouge, qual. surfine, à 80 c. le litre. Vandois blanc et rouge, bien conditionné, à 36 c. Eau-de-vie marée et pomme de terre à 75 c. Franco en fût loué, paiement à 4 mois. Échantillons à disposition. Se recommande : l'Entrepôt à Pontenet (Jura bernois).

## A VENDRE

pour un petit ménage : une maison à déplacer ; location approximative, 30 fr. par année, compris frais de démontage et remontage.

A louer pour le 1<sup>er</sup> juin, un logement au 1<sup>er</sup> étage et un logement avec petit magasin, 2 chambres, cuisine et cave. GREMAUD, photographe.

## Entreprise générale CH. FOLGHERA

entrepreneur, à Bulle.

Plans et devis.

Seul dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch ; vente de ciment, chaux et plâtre, drains de toutes dimensions, briques en ciment en terre cuite et réfractaires, tuyaux en ciment, en grès d'Aarau et de Belgique. Bureau au dépôt de la gare.

## Attention!

J'avise l'honorable public que je suis en mesure de fournir spécialement :

**Pâtisserie :** Petits vol-au-vent, ramequins au fromage, petits pâtés chauds, pâtés froids et diverses pâtisseries fines.

**Confiserie :** Caramels à la crème ; bonbons fins ; petits fours glacés ; petits fours aux amandes ; pièces montées ; tourtes et gâteaux.

Grand choix de petites pièces à 10 et à 5 c.

En livrant de la marchandise toujours fraîche et de première qualité, j'espère m'assurer la confiance des personnes qui voudront bien m'honorer de leurs ordres.

Henri MARTIN, successeur de M. Barras, Bulle.

## Aucun remède contre la toux ne surpasse les Bonbons pectoraux Kaiser.

2360 certificats, notarialement validés, prouvent leur efficacité certaine contre toux, enrhumements, catarrhes et engorgements. — Prix par paquet : 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharm., Bulle ; E. DAVID, pharm., Bulle ; PORCILET, pharm., Estavayer ; Georges SOTTAZ, Vuadens.

## Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS, à Bulle.

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.

Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.

Travail prompt et soigné.

Prix modérés.

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES FAUX-BOIS — MARBRE

## SÉRAPHIN BOBBI, à Bulle.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS

Domicile : Maison Heimo-Peyraud, rue de Gruyères, Bulle.

## Chaploir "Le RAPIDE"

Appareil à chapler faux et faucilles.

Breveté dans tous les pays.

HENRY ALIOTH, SEUL CONCESSIONNAIRE, Gerbergasse 42, BALE

Avec cet appareil, chacun peut chapler une faux en 5 à 10 minutes, donc économie de temps considérable.

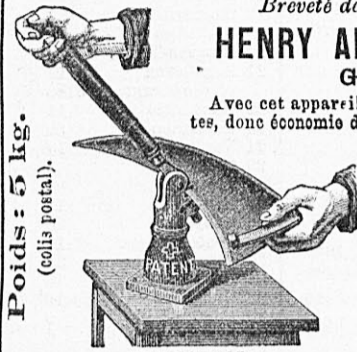
Le Rapide se fixe partout ; avec lui, toute formation de limaille ou d'esquilles est évitée ; ce chaploir préserve la courbe de la faux sans jamais la détendre ou l'abîmer.

Suivant l'épaisseur de la faux, monter ou baisser la vis formant enclume.

Tirer la faux entre le levier et l'enclume de droite à gauche en abaissant ledit levier de la main droite vers soi.

Pendant la chaple, graisser le tranchant de la faux.

Graisser l'appareil p. le préserver de la rouille.



Poids : 5 kg. (colis postal).

Prix : Fr. 25.—

On demande des représentants actifs et solvables.

## Ventes à l'abonnement.

Grandes facilités de paiement : 5, 10, 15 et 20 fr. par mois, suivant l'achat.

**Horlogerie :** Grand choix de montres en tous genres : métal, argent et or, depuis 15 fr., pour dames et messieurs. — Régulateurs à sonnerie, pendules en tous genres, réveils, etc., aux prix les plus avantageux. Articles garantis 2 ans.

**Bijouterie :** Bagues or et argent, alliances, bracelets, broches, boucles d'oreilles, etc. **Chars d'enfants :** Grand choix de poussettes en tous genres, depuis 16 à 100 fr. Solidité garantie. — Chars à pont pour bouchers, boulangers, épiciers, etc. — Catalogue à disposition.

**Machines à coudre :** Seul dépositaire de la célèbre machine la Silencieuse, garantie 5 ans et livrée 15 jours à l'essai avant l'achat.

Machine à main	avec coffret à serrure très élégant :	90 fr.
> pied		180
> pied et à main		140

Machines pour tailleurs cordonniers, selliers, etc.

**Fourneaux de cuisine et calorifères :** Grand choix de fourneaux-potagers pour maisons bourgeoises, pensions, hôtels, etc. Fourneaux pour repasseries. Calorifères inextinguibles pour appartements, pensions, hôtels, etc. — Catalogue à disposition.

**Mobilier complet :** Lits complets sapin et noyer, tables rondes et carrées, commodes, secrétaires, tables de nuit, chaises, lavabos, canapés et fauteuils, etc. Articles de fabrication très soignée. Prix modérés.

Glaces et tableaux en tous genres.

Je me rends à domicile, avec catalogues ou échantillons, sur demande.

Louis LOFFING, représentant, Beaugard 45, Fribourg.

5 médailles bronze, argent et or.

## PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

TÉLÉPHONE

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45

## Catarrhe d'estomac.

Je puis vous annoncer aujourd'hui que le catarrhe d'estomac, les vomissements fréquents, maux de tête et points des deux côtés m'ont quitté, grâce à votre traitement par correspondance. Je me trouve infiniment mieux et ferai mon possible pour recommander votre établissement au plus de monde possible. Benoit Moser, pierriste, à Corgémont (Jura bernois), le 17 oct. 1897. Signature légalisée par D. Gilomen. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

## Grande économie

réalisés par l'achat de ses chaussures à la maison soussignée.

Forts souliers, hommes, ferrés,	N° 40-47 dep. 5.90
Hantes bottines, hommes, lacets,	40-47 > 7.90
Forts souliers, dames, ferrés,	36-42 > 5.50
> 1 <sup>re</sup> qual., 36-42	> 6.—
Hantes bottines, cuir ciré	> 5.90
Souliers, filles, ferrés	26-29 > 3.50
> garçons,	30-34 > 4.90

Tout ce qui ne convient pas est échangé par retour du courrier ou le montant remboursé. — Demandez le riche prix courant illustré.

Brühlmann-Huggenberger, Winterthour.

## A LOUER

Un local bien situé pour magasin ou bureau, ainsi qu'une cave pour marchand de vins, pouvant servir aussi d'entrepôt.

S'adresser à l'agence de publicité Haasensteln & Vogler, à Bulle.

## ON DEMANDE

pour fin décembre, à Bulle, un logement de 3 grandes pièces avec cuisine et dépendances. Adresser les offres à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle, sous chiffre P.F.473.



Bulle. — Emile Lutz, imp.-éditeur.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse... 1 an, Fr. 6 mois, >  
Etranger... 1 an, Fr. 6 mois, >  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 c.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE

## LE LOYER

Nous assistons économique, ni réduit de tout temps cours de laquelle tranquillement ma que les meilleures et les particuliers ne peuvent guère

Le prodigieux d'erne, dont on ne quelques années, traire la Suisse par cette fiévreuse act

Les constructions les grandissent d'éclorre quelque en brille en premier surgissent de tous

Si cet état de encore, nos princ pulation et d'imp sillonnées de rails de leur indispens les uns, exaltée p

Sera ce un bien à de plus habiles nous en remettre n'envions pas le des prophètes, qu versaires, ayant s libilité immobili de l'industrie de lement entraîner Tout ce qu'on reur, c'est que la cause. — M. de

FEUILLE

## Le Crim

UNE

La veille, Lanee decins. On ne sav personnes, il est v ne l'avait pas ape bûcheron, qui trav dire que le jeune du crime, se renda cherche d'une plac signala des coince avait causé avec le tion du forfait. D'avait dû être assa re, les aliments maison, n'étant p de gens comme le guérir, ils ont du quoi l'on meurt... tiers, quand hérita